

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

=====

**DIRECTION NATIONALE  
DES EAUX ET FORETS**

-----

**REPUBLIQUE DU MALI**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

**TERMES DE REFERENCE  
JOURNEE DE RESTITUTION DE L'ETUDE SUR LA  
SITUATION DE REFERENCE SUR LE TRACE DE LA GMV  
MALI**

Juillet 2014

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :**

Conçue comme un ensemble d'interventions de restauration des ressources naturelles et de lutte contre la pauvreté, la Grande Muraille Verte met en synergie des actions de conservation de la biodiversité, de lutte contre la désertification et de valorisation des potentialités que renferment les arides et semi-arides notamment par la mise en place de bassins de rétention pour la maîtrise des eaux de surface à des fins agrosylvopastorales.

A l'instar des autres pays, les opérations au Mali vont se dérouler dans une bande de bassins de rétention le long des fleuves Sénégal et Niger de Diboli (Cercle de Kayes) à Labbezanga (Cercle d'Ansongo), sous le nom de « Grande Muraille Verte du Mali » en abrégé GMVM.

Au Mali, la grande muraille Verte traverse une cinquantaine de communes réparties entre les six régions administratives de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Sa réalisation aboutirait à une maîtrise du phénomène de désertification et des changements climatiques.

Le Programme de la Grande Muraille Verte (GMV) matérialise la volonté politique nationale au Mali d'engager des efforts importants de réhabilitation écologique et socioéconomique des zones sahélienne, sahélo-saharienne et saharienne.

Son approche globale est de mettre un accent particulier sur la restauration des terres dégradées et la régénération du couvert végétal, la gestion locale et écologiquement rationnelle des espaces agro-sylvo-pastoraux et la promotion d'une dynamique de développement durable intégré dans l'aire de la GMV au Mali.

Dans le cadre de la réalisation du segment malien de la Grande Muraille Verte, la Direction Nationale des Eaux et Forêts (Structure focale de l'initiative au Mali) et HELVETAS Swiss Intercooperation, ont signé en 2013 une Convention de partenariat portant sur une contribution de l'initiative »Rights and Resources Initiative » (RRI) au programme de la Grande Muraille du Mali.

Le financement à travers cette convention a permis :

- La réalisation de 2,0 ha clôturés de gommiers à titre démonstratif à Kaloumba (Cercle de Nara, Région de Koulikoro) ;
- L'établissement de la situation de référence et identification des zones d'intervention prioritaires
- La production de cartes thématiques sur les enjeux de la GMVM

Aussi, la mise en œuvre réussie de tout projet ou programme dépend du développement d'une bonne stratégie de communication. C'est dans ce cadre que se situe cette journée de restitution.

Cet atelier permettra d'informer toutes les parties prenantes sur les enjeux, les défis et les perspectives de l'initiative GMV.

## **I. OBJECTIFS DE L'ATELIER:**

- Générer une vision commune sur l'initiative de la Grande Muraille verte entre les partenaires ;
- Développer un plaidoyer pour promouvoir la vision, les objectifs, l'approche et assurer une forte adhésion à l'initiative GMV et mobiliser les ressources ;
- Susciter la création d'une Alliance autour du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement afin de développer des synergies, eu égard au caractère multisectoriel de la GMV ;
- Clarifier les tâches et rôles des différents intervenants dans la mise en œuvre de l'initiative de la GMV ;
- Faire émerger des synergies et des idées de projets nationaux et/ou transfrontaliers.

## **II. RESULTATS ATTENDUS :**

- Une vision commune sur la grande muraille verte est acquise par les différents partenaires ;
- Une compréhension commune de la vision malienne, des objectifs et de l'approche de la GMV et de sa mise en œuvre au Mali est appropriée par les participants ;
- Les tâches et rôles des différents intervenants dans le programme et sa mise en œuvre sont clarifiés ;
- Des synergies, des idées de projets et des Bailleurs potentiels sont identifiées dans le cadre de la GMV du Mali et sont mises à la disposition des participants.

## **III. DUREE : 1 jour**

## **IV. DATE : le Lundi 15 Septembre 2014**

**Lieu : Salle de conférence de la Direction nationale des eaux et forêts à Tabacoro**

## **VI. Média :**

- Couverture par l'ORTM (radio/télé) ;
- Couverture radios privées (KLEDU et Guintan) et presse écrite (l'Essor, les Echos et L'indépendant)

## **IX. Programme de la Journée :**

- 9 :00 Mot d'accueil par le Maître de cérémonie ;
  - Présentation du programme ;
  - Présentation des participants
  - Mot de RRI / USA

- 9 :20 Intervention d'ouverture du MEEA
  - Suspension de séance- Pause café ;
  
- 9 :45 **Exposés**
  - **Thème 1** : Présentation sur la stratégie et le Plan d'Action de la GMV du Mali ;
  - **Thème 2** : Présentation sur l'étude portant établissement de la situation de référence et identification des zones d'intervention prioritaires
  
- 11 :00 **Discussions sur les 2 Présentations :**
  - Compréhension du tracé
  - Territoires d'influence
  - Approches nécessaires dans la mise en œuvre
  - Engagement des communautés à la base et effets de la GMV
  - Questions foncières et de droits des communautés
  - Quel rôle et engagement des collectivités locales
  
- 12 :00 **Deux groupes de travaux** (1heure en tout + 30 minutes de présentation) :
  - Groupe 1 : idées de projets innovants et opportunités d'actions transfrontalières
  - Groupe 2 : synergies et coalition nationale autour de la GMV
  
- **13 :00 Repas**
- 14 :30 – 15 :30 Restitution et discussion des résultats de groupes
  
- 15 :30 – 16 :00 Clôture par le MEEA.